

Quels sont les effets secondaires du vaccin ?

Le vaccin contre les VPH est sécuritaire. La majorité des réactions qu'il peut entraîner sont sans gravité et de courte durée.

La plupart des personnes vaccinées (plus de 50 %) ressentent de la douleur à l'endroit où l'injection a été faite. Certaines personnes (moins de 50 %) peuvent voir apparaître de la rougeur ou un gonflement à l'endroit où l'injection a été faite. D'autres (moins de 10%) peuvent présenter de la fièvre ou avoir des démangeaisons à l'endroit où l'injection a été faite.

L'application d'une compresse humide froide à l'endroit où l'injection a été faite et la prise d'acétaminophène ou d'ibuprofène peuvent soulager ces symptômes.

Les réactions allergiques au vaccin sont très rares. Si une réaction allergique survient, elle débutera quelques minutes après la vaccination, et l'infirmière pourra traiter cette réaction immédiatement. C'est pourquoi il est recommandé de demeurer sur place au moins 15 minutes après une vaccination.

D'autres réactions plus rares ont été signalées, mais ces réactions n'ont pas été associées au vaccin.

Pourquoi devrais-je me faire vacciner ?

- Le vaccin est très efficace contre les lésions et le cancer du col de l'utérus, contre d'autres cancers et contre les condylomes.
- Comme la majorité des gens, je risque d'être exposée aux VPH au cours de ma vie.
- Le virus est très souvent transmis par un partenaire sexuel qui ne sait pas qu'il est infecté.
- Le condom protège contre la majorité des infections transmissibles sexuellement. Mais il protège moins bien contre les VPH parce qu'il ne couvre pas la peau autour des organes génitaux. Des VPH peuvent se trouver sur la peau non couverte par le condom.

La vaccination,
la meilleure protection

Qu'est-ce qu'un VPH?

VPH est l'abréviation de «virus du papillome humain». Les VPH sont parmi les virus les plus répandus dans le monde et ils sont très nombreux. On en compte plus de 100 qui peuvent infecter différentes parties du corps.

Au cours de sa vie, une personne peut être infectée par plus d'un VPH en même temps et être infectée plus d'une fois. Les VPH sont la cause de presque tous les cancers du col de l'utérus. Les VPH peuvent aussi causer d'autres sortes de cancers et des condylomes, qui sont des verrues anales ou génitales.



Condylomes

Comment les VPH se transmettent-ils?

Les VPH se transmettent par un contact cutané (de peau à peau) pendant une activité sexuelle, même sans pénétration.

Qui peut être infecté par un VPH?

Toute personne qui a des relations sexuelles, même sans pénétration, peut attraper un VPH. Il s'agit de l'infection transmissible sexuellement la plus fréquente. En effet, entre 70 % et 80 % des hommes et des femmes seront infectés par un VPH au moins une fois dans leur vie.

Comment sait-on qu'on a attrapé un VPH?

La plupart du temps, une personne ne sait pas qu'elle a été infectée par un VPH parce qu'elle n'a pas de signes ni de symptômes. Elle risque donc de transmettre le virus sans le savoir.

Certaines personnes ne savent pas qu'elles ont des condylomes parce que ces verrues ne sont pas toujours visibles à l'œil nu. Chaque année, au Québec, des milliers d'hommes et de femmes ont un diagnostic de condylomes. Le traitement de ces verrues peut être douloureux et nécessiter plusieurs visites médicales.

Vaccin contre les VPH



protège des infections
et de certains cancers
causés par les VPH

Pour en savoir plus sur les vaccins contre les VPH

Portail santé mieux-être :

sante.gouv.qc.ca/vaccination/

Agence de la santé publique du Canada :

phac-aspc.gc.ca

Santé Canada :

hc-sc.gc.ca/index-fra.php

Société des obstétriciens et gynécologues du Canada :

infovph.ca

masexualite.ca

sante.gouv.qc.ca/vaccination/

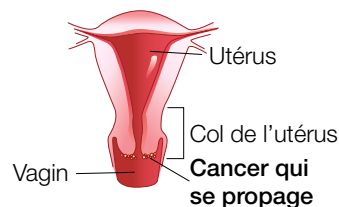
Quelles sont les complications de l'infection par les VPH?

Souvent, l'infection disparaît d'elle-même avec le temps, mais elle peut parfois durer plusieurs mois sans donner de signes ni de symptômes. Quand l'infection persiste, les VPH peuvent infecter le col de l'utérus et y entraîner des lésions. Les VPH sont également la cause de plusieurs maladies associées :

VPH inclus dans le vaccin	Maladies associées
16, 18, 31, 33, 45, 52 et 58	90-99 % des cancers du col de l'utérus 80 % des lésions du col de l'utérus 65-70 % des cancers de la vulve 70 % des cancers du vagin 85 % des cancers de l'anus 70 % des cancers de la gorge 50 % des cancers du pénis
6 et 11	85 % des condylomes

Qu'arrive-t-il lorsqu'un VPH occasionne des lésions dans le col de l'utérus?

Les lésions qui se forment dans le col de l'utérus à cause des VPH peuvent devenir cancéreuses. C'est pourquoi il est important de détecter ces lésions par un dépistage pour les traiter le plus tôt possible. Le test de dépistage du cancer du col de l'utérus le plus souvent utilisé est le test de Pap. Cependant, ce test n'est pas parfait et permet de détecter les lésions dues aux VPH seulement une fois sur deux. La vaccination permet de se protéger contre ces virus et elle fait diminuer le risque de les attraper.



Le col de l'utérus est la partie de l'utérus située à l'intérieur du vagin.

Au Québec, chaque année :

- près de 53 000 femmes ont un test de dépistage du cancer du col de l'utérus anormal qui nécessite un suivi ou un traitement ;
- quelques centaines de femmes sont traitées pour un nouveau cancer du col de l'utérus ;
- parmi les femmes qui ont un cancer du col de l'utérus, environ 1 sur 4 en meurt.

Comment peut-on éviter les VPH et leurs complications ?

Il existe plusieurs moyens de se protéger contre les VPH. Toutefois, l'utilisation d'un seul de ces moyens n'est pas efficace; c'est en employant tous ces moyens qu'on obtient la meilleure protection :

- La vaccination : le vaccin protège contre les principaux VPH associés aux cancers du col de l'utérus, de la vulve, du vagin, de l'anus, du pénis et de la gorge ou associés aux condylomes.
- Le test de dépistage du cancer du col de l'utérus : ce test permet de détecter le plus tôt possible les cellules anormales dans le col de l'utérus. Il n'existe pas de tests fiables pour dépister les autres formes de cancer.
- Le port du condom : le condom demeure le meilleur moyen de prévenir l'ensemble des infections transmissibles sexuellement. Toutefois, comme il ne couvre pas la peau autour des organes génitaux, la transmission des VPH demeure possible.

Le vaccin contre les VPH

En quoi le vaccin contre les VPH consiste-t-il ?

Depuis 2016, le vaccin utilisé dans le programme de vaccination au Québec protège contre neuf VPH qui causent la plupart des maladies associées aux VPH (voir tableau précédent).

Le vaccin ne donne pas les VPH ni l'infection. Son rôle est de stimuler le système immunitaire pour que celui-ci prépare des défenses (anticorps) contre les neuf VPH qu'il contient.

Le vaccin est-il efficace ?

Oui. Lorsqu'elle n'est pas déjà infectée par un des VPH inclus dans le vaccin, la personne vaccinée produira, dans plus de 98 % des cas, des anticorps contre les VPH inclus dans le vaccin. C'est pourquoi la vaccination contre les VPH est recommandée avant le début des relations sexuelles.

Toutefois, on peut recevoir le vaccin même si on a déjà eu des activités sexuelles parce qu'il est peu probable d'avoir déjà été infecté par les neuf VPH et qu'il est possible de faire plus d'une infection à un même VPH.

Combien de doses doit-on recevoir ?

Les jeunes de 9 à 17 ans doivent recevoir 2 doses de vaccin sur une période de 6 mois. Les adultes doivent recevoir 3 doses.

Combien de temps la protection durera-t-elle ?

Le vaccin protège pendant plusieurs années. Des études se poursuivent pour évaluer la protection à long terme. Si nécessaire, une dose de rappel sera donnée plus tard afin de maintenir la protection.

Le vaccin protège-t-il contre les autres infections transmissibles sexuellement ?

Non. Le vaccin protège uniquement contre les infections causées par les VPH. Le port du condom demeure donc important, même si toi et ton partenaire avez reçu le vaccin contre les VPH.

Ce vaccin remplace-t-il le dépistage du cancer du col de l'utérus ?

Non. Le test de dépistage du cancer du col de l'utérus est actuellement le seul test qui permet de détecter les lésions précancéreuses.

On recommande aux femmes de 21 ans et plus qui sont actives sexuellement de passer un test de dépistage du cancer du col de l'utérus tous les 2 ou 3 ans. Grâce à ce test, les lésions précancéreuses du col de l'utérus peuvent être détectées rapidement et être traitées le plus tôt possible.

Le test de dépistage du cancer du col de l'utérus le plus souvent utilisé est le test de Pap.



Qui peut recevoir le vaccin gratuitement ?

Au Québec, le programme de vaccination contre les VPH est offert aux garçons et aux filles en 4^e année du primaire. Les filles qui étaient admissibles à la vaccination contre les VPH en 4^e année et qui n'ont pas été vaccinées à ce moment pourront l'être gratuitement en 3^e secondaire. Ces dernières pourront également être vaccinées gratuitement selon les instructions de l'infirmière scolaire à tout autre moment avant l'âge de 18 ans.

Les hommes et les femmes de 18 à 26 ans dont le système immunitaire est affaibli ou qui sont infectés par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) ainsi que les garçons et les hommes âgés de 26 ans ou moins qui ont ou qui prévoient avoir des relations sexuelles avec un partenaire de même sexe peuvent également se faire vacciner gratuitement au CLSC ou chez leur médecin.

Une femme enceinte peut-elle recevoir le vaccin ?

Non. Comme il n'existe pas de données à ce sujet, une femme enceinte devra commencer ou poursuivre sa vaccination après la grossesse. Toutefois, ce vaccin a été administré à des femmes qui ne savaient pas qu'elles étaient enceintes et aucun effet néfaste n'a été rapporté sur la mère ou le bébé.

Une femme qui croit être enceinte au moment de la vaccination doit tout de même le dire à l'infirmière avant de se faire vacciner.